

Langue Littérature et Culture Etrangère -> Anglais



Présentation

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et **prépare les élèves aux attentes, aux contenus et aux méthodes de l'enseignement supérieur tout en les adaptant à un public de lycéens.**

Cet enseignement cherche à **augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée** afin qu'ils parviennent progressivement à une **maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture associée.** La langue écrite et orale est travaillée **sous tous ses aspects** (phonologie, lexicale, grammaire) et dans **toutes les activités langagières** (réception, production, interaction).

Le volume horaire dédié à cet enseignement de spécialité est de **4h en classe de première et de 6h en classe de terminale.**

Programme

Le programme de LLCE accorde une importance toute particulière à la **littérature, la culture, la civilisation et aux arts** et vise également à développer le goût de lire en langue étrangère.

Les **thématiques en LLCE** seront abordées grâce à des **supports très variés** : la lecture et l'étude de deux **œuvres littéraires** (de manière progressive et guidée), d'**extraits** de tous genres **littéraires, d'articles**, mais aussi le **cinéma, la peinture, la sculpture, la musique, les vidéos, les séries...** Le but est de développer de **solides compétences linguistiques** et des **connaissances sur la culture** du monde anglophone.

Les artistes, penseurs ou œuvres sont replacés dans leur contexte et les documents **sont mis en perspective les uns avec les autres** pour permettre des lectures croisées ou souligner les continuités ou les ruptures et pour **développer l'esprit de synthèse et l'esprit critique.**

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en **deux thématiques**, elles-mêmes subdivisées en **axes d'études** :

→ **Imaginaires : Le fantastique, l'étrange, le merveilleux**

*Axe d'étude 1 : *L'imagination créatrice et visionnaire.*

*Axe d'étude 2 : *Imaginaires effrayants.*

*Axe d'étude 3 : *Utopies et contre utopies.*

→ **Rencontres :**

*Axe d'étude 1 : *L'amour et l'amitié.*

*Axe d'étude 2 : *Relations entre l'individu et le groupe.*

*Axe d'étude 3 : *La confrontation à la différence.*

Deux œuvres littéraires intégrales (court roman, nouvelle, ou pièce de théâtre) devront être **lues et étudiées pendant l'année** et obligatoirement **choisies par le professeur parmi les œuvres au programme** officiel à raison d'une œuvre par thématique.

Démarche et évaluation

Comme pour l'enseignement commun de langue vivante, l'enseignement de spécialité s'inscrit dans une **approche actionnelle** qui vise à installer les élèves dans une **démarche de projet pour les rendre autonomes** dans l'usage de la langue. Cette démarche globale qui vise à **encourager leur esprit d'initiative** inclut la **constitution par les élèves d'un dossier** dans lequel ils présentent des documents vus en classe et d'autres choisis par eux-mêmes en lien avec la thématique au programme.

Le niveau attendu est **B2 en fin de première et C1 en fin de terminale.**

Les **moyennes semestrielles de première et terminale** sont prises en compte dans la note finale du **bac.**

Les élèves ont la possibilité d'**abandonner** cette spécialité en **fin de première** et dans ce cas, ils seront **évalués en fin de première** sous forme d'un partiel. La **spécialité abandonnée** représente un **coefficient de 5** pour le baccalauréat.

Si les élèves **conservent cette spécialité en terminale**, ils seront soumis à une **épreuve finale écrite et orale** pour le baccalauréat. Les spécialités **conservées en terminale** représentent chacune un **coefficient de 16** pour le baccalauréat.

